

Bâtiment locatif

**Lieu**

Route principale 52, 2718 Lajoux

Maîtres d'ouvrage

Juliette et Jean-Paul Farine

ArchitecteSandro Monti,
Crêt-Georges 32, 2720 Tramelan**Ingénieur**Dynamic Habitat,
La Gérine 5, 2735 Malleray
www.dynamic-habitat.com**Constructeur**Remund Holzbau AG,
Güterstrasse 20,
3150 Schwarzenburg
www.remund-holzbau.ch**Façades**

Bois

Volume SIA1'980 m³**Année de construction**

2016



Le maître d'ouvrage désirait construire une annexe d'une facture différente du bâtiment principal, sur un terrain plat, au centre du village.

Le sens d'implantation de l'extension, de même que le concept proposé ont découlé de l'analyse du site.

Parallèlement, le programme des locaux, avec 4 appartements et un secrétariat communal, devait également tenir compte de la transformation du rural existant. Enfin un volume trop imposant n'aurait pas convenu dans le contexte villageois.



Bâtiment locatif



Pour répondre à la problématique environnementale, le bois, un matériau de proximité, est mis en œuvre. Présent dans le système structurel (dalle mixte bois-béton), il se rend ostentatoire en façade, par un bardage horizontal en sapin, et agrémente l'ambiance intérieure, avec

des plafonds et un aménagement des combles en bois.

La construction repose sur un système d'ossature bois préfabriquée. Les montants sont en lamellé-collé d'épicéa, avec des interstices remplis d'isolation. Un panneau OSB posé vers l'intérieur rigidi-



fie le système, tandis qu'un panneau de fibres de bois posé côté extérieur forme une épaisseur supplémentaire d'isolation et une protection contre le vent. Les câblages électriques sont tirés à travers les éléments durant la phase d'assemblage. Le revêtement de façade et les

embrasures de fenêtres sont également posés en atelier.

Les planchers mixtes en bois et béton travaillent conjointement. Le bois massif est visible sur la face inférieure et structure agréablement le plafond des pièces. Un béton armé léger est coulé sur

l'épaisseur de bois. Une fois le montage achevé, la dalle en bois est opérationnelle et reprend immédiatement les charges statiques. Le béton est coulé ultérieurement, à l'abri des intempéries. Le bois reprend les efforts de traction et le béton les efforts de compression. La combinaison du bois et du béton est également intéressante d'un point de vue phonique, un plancher mixte remplissant facilement les exigences des normes élevées SIA, définissant la protection acoustique nécessaire entre deux logements.

En toiture, les pans ont également été conçus en éléments préfabriqués. La pose sur place de parties de toit aux grandes dimensions a permis d'être très rapidement hors d'eau.

Signalons aussi la mise en place d'une chaudière à copeaux de bois pour la production d'eau chaude sanitaire et pour le chauffage central du nouveau bâtiment et de l'existant.